



VILLE DE
LANDIVISIAU

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

ID : 029-212901052-20240628-2024270615-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt quatre

Présents : 26

Le 27 juin

Votants : 28

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Procurations : 3

Convocation du Conseil
Municipal en date du
21.06.2024

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Yvon BALANANT qui a donné pouvoir à Hélène BECKING, Karine BLEAS qui a donné pouvoir à Julie KERVELA, Nadia DUTERDE (arrivée à 18h45) qui a donné pouvoir à Philippe RIVIERE (arrivé à 18h15), Frédéric BOURGET.

Secrétaire de séance : Arnaud BILLON

N° D_2024-06-27-15

Objet : ACQUISITION DE PARCELLES COMMUNAUTAIRES RUE ROBERT SCHUMAN

L'inventaire des voies communales intègre aujourd'hui par erreur deux parcelles qui appartiennent effectivement à la Communauté de communes du pays de Landivisiau. Il s'agit des parcelles cadastrées section BL n°11, d'une superficie de 162 m², et n°15, d'une superficie de 1 542 m² soit une surface totale de 1 704 m².

Afin de se mettre en conformité avec cet inventaire, et en accord avec la CCPL, il est proposé d'envisager l'acquisition des parcelles susvisées à la CCPL, à l'euro symbolique.

Les frais d'acte notarié seront à la charge de la Ville.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées section BL n°11, d'une superficie de 162 m², et n°15, d'une superficie de 1 542 m² soit une surface totale de 1 704 m².



Pour extrait conforme,

Landivisiau, le 27 juin 2024

Le Maire,
Laurence CLAISSE

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

ID : 029-212901052-20240628-2024270615-DE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

centre des impôts foncier suivant :
SDIF de BREST
Pôle Topographique et Gestion Cadastre 1
square Marc Sangnier 29803
29803 Brest cedex 9
tél. 02 98 80 89 22 -fax
ptgc.finistere.brest@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Département :
FINISTERE

Commune :
LANDIVISIAU

Section : BL
Feuille : 000 BL 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 13/05/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

